

inscription latine, placée sur la chambre à coucher de Sa Sainteté :

Dulcis et alta quies decimo pergrata Leoni
Hic fuit; hinc sacrum jam reor esse locum.

Gianfiliazzi et ses fils, doctes latinistes, fêtaient, dans Léon X, l'humaniste beaucoup plus encore que le souverain.

Florence s'était mise en frais pour recevoir son glorieux enfant. Les architectes, les peintres, les sculpteurs, les poètes s'étaient présentés en foule, jaloux de témoigner leur reconnaissance au prince éclairé qui régnait à Rome. Les architectes abattirent quelques pans d'anciennes murailles, afin que le cortège papal pût se déployer dans toute sa magnificence; les humanistes imaginèrent toutes sortes de belles devises et d'inscriptions d'un style antique; les poètes improvisèrent des canzoni en latin et en français, que des chœurs de jeunes filles et de jeunes garçons devaient chanter sur le passage de Sa Sainteté.

Jacques di Sandro et Baccio da Montelupo avaient sculpté sur un arc de triomphe divers traits d'histoire; Julien del Tasso avait élevé sur la place Saint-Félix un autre arc que surmontait la statue de Laurent le Magnifique. San Gallo, Baccio Bandinelli, François Granacci se signalèrent par de beaux travaux. Jacques Sansovino avait fait le dessin d'un portail érigé devant Santa Maria del Fiore, et sur lequel André del Sarto peignit en clair-obscur des sujets historiques (1). Depuis la mort de Savonarole, le paganisme a relevé la tête à Florence; il règne dans les lettres et dans les arts. Cette belle école mystique qui venait des montagnes de l'Ombrie, et que le dominicain voulait introduire dans sa ville bien-aimée, n'a duré que quelques jours et s'est éteinte au souffle du naturalisme. Fra Bartolommeo, qui peut-être eût retardé le triomphe du sensualisme, va bientôt

(1) Vasari, Vita di Andrea del Sarto, t. I, Opere, p. 567. Firenze, 1832, 1838, in-8°.

mourir. André del Sarto parlait aux yeux, séduisait les sens, et, au lieu de vierges tout idéales et tombées du ciel, peignait, sous le nom de Marie, des femmes dont l'original, reconnaissable à la première vue, habitait l'atelier du peintre. Toutes ces divinités, que Penni nous a décrites en racontant les cérémonies du couronnement de Léon X, se retrouvent sur le chemin que le pape parcourt depuis la porte de Saint-Pierre Gatolini jusqu'à l'église de Santa-Maria del Fiore. Nous avons, de plus que dans le premier triomphe, un Hercule colossal que Baccio Bandinelli a élevé près des Loges, et un Romulus que Julien del Tasso a placé près du pont de la Sainte-Trinité.

Léon X se montrait joyeux de ces témoignages ingénieux d'amour. Il s'arrêtait pour écouter les chants improvisés en son honneur, pour lire les inscriptions latines dont chaque arc triomphal était décoré, pour admirer les inspirations des peintres, des sculpteurs, des architectes; pour contempler ces colonnes et ces obélisques, ces statues et ces trophées que Florence avait élevés à chaque pas. Quand il aperçut la statue de son père Laurent, il inclina la tête en signe de respect, et l'on vit couler ses larmes. Ses yeux (1) s'étaient arrêtés avec une émotion indicible sur ces mots que portait le piédestal de la statue : *Hic est filius meus dilectus* (2). Le peuple, répandu dans les rues, sur des balcons improvisés, et jusque sur les toits, criait : *Palle! Palle!* Le trésorier de Sa Sainteté jetait à la foule des pièces de monnaie. Le peuple aurait voulu, comme dans chaque grande cérémonie, saluer de salves d'artillerie le passage du cortège; mais Pâris de Grassis avait sagement fait interdire ces bruyantes démonstrations de joie.

(1) E fu visto alquanto lagrimare. — Ex rel. anon. ap. Parid. de Grassi, de ingressu Pont. Leonis X Florentiam, p. 9.

(2) L'anonyme, cité par de Grassis, a donné diverses inscriptions — Leoni X laborum Victori. — Leoni X P. M., propter merita. — Leoni X Pont. Max., fidei cultori. — Spes ejus in Domino, Leo. pont. max. — Omne dulce in ore Leonis.

Dans le récit qu'il nous a laissé de l'entrée de Léon X à Florence, on le voit, plus occupé que le héros de la fête lui-même, demander à Sa Sainteté la solution d'une foule de questions relatives au cérémonial, et à chacune desquelles il paraît que le pape répond avec sa grâce accoutumée. On avait oublié à Rome l'ombrelle antique qu'on portait au-dessus du souverain pontife. — Faut-il en commander une nouvelle, très-saint-père? Le pape incline la tête. « *Ita factum est*, » dit le maître des cérémonies. — Combien de torches devant le saint sacrement, porté sous un baldaquin par les chanoines de la cathédrale? Deux cents? — Même signe. « *Et fuit contentus.* » Combien de valises en avant du cortège? Cinquante au moins?—Deux cents, dit le pape. — Faudra-t-il faire préparer pour le pape et les cardinaux une collation dans la seconde église où Sa Sainteté s'habillera? — Léon X répond qu'il faudra consulter à cet égard les cardinaux. Le pauvre évêque de Pesaro fut un moment bien tourmenté. Le gonfalonier ne voulait pas céder le pas aux cardinaux; le maître des cérémonies riait de cette prétention, que soutenaient énergiquement les prieurs. On fut obligé d'en appeler à Sa Sainteté, qui donna raison à de Grassis. Mais nos sénateurs s'obstinent et vont s'asseoir sur une estrade élevée à la porte de la cité, et, la toque sur la tête, regardent défiler les cardinaux qui vont au-devant du pontife. Le maître des cérémonies ne se déconcerte pas; il a sa vengeance toute prête. En passant, les cardinaux avertis tiennent les yeux baissés, évitant soigneusement de regarder le balcon sénatorial; et le gonfalonier et les prieurs, raconte orgueilleusement de Grassis, en furent pour leur vanité punie (1).

Cependant le cortège était arrivé sur la place de la Cathédrale. A l'entrée de l'église, on avait construit une estrade qui s'étendait jusqu'au maître-autel. Le pape s'agenouilla, pria long-temps, bénit les assistants, et se retira dans le

(1) Et sic vexillifer, et priores remanserunt in suâ vanitate.

monastère de Santa-Maria Novella. Le lendemain, après avoir prié dans l'église de l'Annonciade, il alla visiter le palais de ses pères et embrasser Julien son frère, qui n'avait plus que peu de temps à vivre. Il voulut, le premier dimanche de l'Avent, assister au saint sacrifice de la chapelle des Médicis, dédiée à saint Laurent. L'office achevé, on le vit, les mains jointes, la tête baissée sur la poitrine, s'avancer silencieusement vers cette pierre qui recouvrait ce Laurent de Médicis, la gloire des lettres et de l'Italie, et pleurer au souvenir de ce père bien-aimé (1).

A Cortone, parmi les citoyens que Florence avait envoyés au-devant de Sa Sainteté, Léon X remarqua particulièrement un homme jeune encore, de belle mine, qu'il avait vu deux ans auparavant à Rome. Il se rappela que, sur le refus de Bernard Rucellai, qui n'avait pas voulu complimenter le pape sur son exaltation, Guichardin s'était chargé de cette mission, dont il s'était acquitté en véritable orateur. Il voulut le revoir à Florence, mais pour lui annoncer qu'il le nommait son avocat consistorial. C'était une belle conquête pour la papauté (2).

Les tribulations du maître des cérémonies n'étaient pas finies. A Bologne, au lieu de ces figures de Florentins épanouies, Léon X ne trouva que des visages tristes. Point d'arcs de triomphe, de statues, de colonnes, d'inscriptions, mais des rues nues et silencieuses. Si l'on entendait par de rares intervalles quelques cris, c'étaient les cris de *Serra! serra!* que poussaient des enfants par allusion aux armes des Bentivogli. Paris de Grassis s'était approché de Sa Sainteté, le visage renversé, et haussant les épaules en signe de tristesse: — Laissez donc, lui dit le pape, il faut les remercier, ils m'ont fait rire (3).

(1) Dumque genua submitit ante sepulcrum Patris, errorum veniam illi à Deo precaturus, visus est illacrymari. — Fabroni, p. 95.

(2) Manni, *El. di Guicciardini*, *Elog. Tos.*, t. II, in-fol., p. 306.

(3) Respondit se gratias illis agere quòd ridendi materiam sibi dedissent. — Fabroni, p. 95.

Le pape arriva le 8 décembre à Bologne, et François I^{er} trois jours après. Les cardinaux attendaient le roi, à la porte de Saint-Félix, en robes rouges. Le cardinal de Saint-Georges, évêque d'Ostie, l'ami d'Érasme, la tête découverte, harangua Sa Majesté. Pâris de Grassis avait eu bien soin de lire ce discours, dont il vante le naturel et la simplicité. Le roi, également découvert, répondit en quelques mots remplis d'affection envers Sa Sainteté, dont il se disait le fils soumis; envers le siège apostolique, qu'il aimait d'un amour filial; envers les cardinaux, qu'il regardait comme des pères et des frères (1). Le discours achevé, les cardinaux vinrent, l'un après l'autre, donner au roi le baiser fraternel. Pâris de Grassis lui disait à voix basse le nom de chacun des prélats.

On entra dans Bologne, mais si confusément, que le maître des cérémonies en fut scandalisé : c'est à peine si on daignait l'écouter : aussi combien il se plaint des officiers de la suite de Sa Majesté et des princes eux-mêmes, qui marchaient à l'aventure ! Toutes les cloches de la ville étaient en branle; les trompettes sonnaient des fanfares; les cors, les tambourins mêlaient leurs bruits divers aux cris du peuple, que la pompe du cortège avait mis en joie. On avait préparé dans le palais un appartement magnifique pour Sa Majesté. Quatre cardinaux dinèrent à la table du roi. Le pape, revêtu de ses habits pontificaux, attendait le monarque dans la salle du consistoire, ce jour-là, si pleine qu'on craignit, un moment, qu'elle ne s'écroulât. Le roi marchait entre deux cardinaux, les plus anciens du sacré collège. La foule était si grande dans les appartements, qu'il resta longtemps comme emprisonné au milieu des flots mouvants des seigneurs italiens et français : il riait de sa mésaventure, tenant la main du maître des cérémonies, qu'il avait pris pour son introducteur. Pâris de Grassis, tout glorieux de cette marque

(1) Respondit... se filium suæ sanctitatis, et sanctæ sedis apostolicæ obsequentem amicum et filium, cupidum omnium honorum et commoditatum dominorum cardinalium, sicut patrum et fratrum suorum. — Parid. de Grassi Diarium.

royale de distinction, laisse échapper ici un mouvement de vanité bien pardonnable : « Le roi, dit-il, et moi (1) montâmes les marches du trône où le pape était assis. » Le roi s'agenouilla, baisa la mule du pape, qui lui prit la main et lui présenta la joue. François I^{er} adressa au pape quelques chaleureuses paroles, auxquelles Léon X répondit dans un style dont il avait seul le secret, et qui, au témoignage de l'évêque de Pesaro, ce jour-là parut encore plus beau que de coutume. Au signe du maître des cérémonies, le roi prit place à la droite de Sa Sainteté, sur un siège magnifique; son chancelier, Duprat, s'approcha et, la tête découverte, prononça le discours d'obédience.

A chaque formule d'hommage, l'évêque de Pesaro avait bien recommandé au roi de France de se découvrir, et le monarque se prêtait avec une docilité exemplaire aux prescriptions du cérémonial : le pape se montra moins exigeant que Pâris de Grassis, et pria François I^{er} de rester couvert.

Le discours du chancelier est un manifeste en l'honneur du saint-siège, dont l'orateur proclame les titres à l'amour non moins qu'à la reconnaissance du royaume de France. C'est en même temps une profession de foi du roi très-chrétien envers l'autorité du chef de l'Église. Il est beau d'entendre le vainqueur de Marignan s'écrier, par l'organe de son orateur officiel : « Très-saint-père, — l'armée du roi très-chrétien est à vous; disposez-en à votre gré : — les forces de la France sont à vous : — ses étendards sont les vôtres : — Léon, voici devant vous votre fils soumis, *tuus, è religione, tuus jure, tuus more majorum, tuus consuetudine, tuus fide, tuus voluntate.* » L'expression française ne rendrait qu'imparfaitement la valeur du mot latin. « Ce fils dévoué, ajoute-t-il, est prêt à défendre en toute occasion vos droits sacrés, et par la parole et par l'épée. » L'ombre de Jules II, qui sans doute assistait à cette entrevue, dut tressaillir de joie. Sadolet, lui, fut plus content du mo-

(1) Rex et ego ascendimus ad osculum pedis, etc.

narque que du chancelier, dont la parole manque souvent de cette belle simplicité qu'affectionnait le Modénais (1).

La harangue terminée, le roi s'inclina en signe d'assentiment, et Léon X lui répondit en termes pleins de bienveillance. Il n'avait pas pris pour modèle l'orateur français. Il fut simple, suivant sa coutume, doux, harmonieux, cherchant par un soin peut-être trop curieux à éviter la rencontre de voyelles qui, en se heurtant l'une contre l'autre, font un bruit dont l'oreille est péniblement affectée. Sa Sainteté prit ensuite par la main François I^{er}, qu'elle conduisit jusqu'à l'appartement où elle devait quitter ses vêtements pontificaux. Le roi s'approcha de la fenêtre, où Léon X vint bientôt le retrouver. Paris de Grassis ne perdait pas de vue les deux souverains : il connaissait Léon X, et il avait peur qu'il ne tombât innocemment dans quelque faute contre le cérémonial romain. Aussi, dans la crainte que le pape ne portât la main à son bonnet, comme l'avait fait Alexandre VI lors de son entrevue avec Charles VIII, il s'approcha tout doucement de Sa Sainteté, et lui dit à l'oreille de bien prendre garde que le vicaire de Jésus-Christ sur la terre ne devait aucune déférence, même à un empereur : « ce que Léon X observa fidèlement, ajoute l'évêque, du moins en ma présence (2). »

Le pape célébra le saint sacrifice en présence du roi, le 14 décembre, dans l'église de Sainte-Pétrone, où il se

(1) Il y a dans l'œuvre du chancelier beaucoup de phrases où l'on sent le travail de l'écrivain, comme dans celle-ci, par exemple : « Nam quis, quæso, tantam dicendi vim, fiduciam, facultatemque præsumserit, qui ubi majestatis tuæ, B. Pater, radios fulgoreque, reverendissimosque istos Patres, firmissimas Christianæ reipublicæ columnas cardinesque inspexerit; non ei statim præ metu singultantia interruptaque verba excidant? lingua timore balbutiat? genua formidine titubent? cor palpitet? capilli rigeant? vultus palleat? pluribusque locis hiuleam et nimis fatiscientem orationem abrumpat? — Oratio habita Bononiæ coram Leone Pont. M. » — Exempl. in Bibl. Vaticanâ. — Roscœ, t. III, p. 466.

(2) Bossi, Storia d'Italia*, t. XVIII, p. 565-630.

rendit processionnellement, précédé du monarque, qui marchait au milieu de ses officiers. Quand le pape s'avança vers son trône pour revêtir les habits pontificaux, le roi voulut faire la fonction de caudataire, malgré la vive opposition du pape. Au moment où le pontife-prêtre montait les degrés du maître-autel pour commencer la messe, on vit le roi s'agenouiller et répondre tout bas aux prières du célébrant. Il avait refusé le fauteuil qu'on lui avait préparé. Il resta debout jusqu'à l'élévation, et prosterné, les mains jointes, jusqu'à la communion.

La communion du célébrant, du diacre et du sous-diacre terminée, le pape demanda au roi s'il désirait s'approcher de la sainte table. Le roi répondit qu'il n'était pas en état de grâce, mais que plusieurs de ses officiers souhaitaient vivement recevoir le corps de Jésus-Christ de la main de son vicaire sur la terre. Quarante d'entre eux s'avancèrent dévotement vers l'autel; et, comme il n'y avait que trente hosties dans le saint ciboire, il fallut en rompre dix pour satisfaire la dévotion des assistants. « Cependant, dit la relation, ce n'était que la moindre partie des courtisans qui auraient voulu communier de la main de Sa Sainteté. » Le roi fut obligé d'écarter la foule et de ne laisser arriver à la sainte table que les plus illustres de ses officiers. Un d'eux, qui ne pouvait pénétrer jusqu'au célébrant, s'écria : Très-saint-père, je serais bien heureux de communier de votre main; mais puisque ce bonheur m'est refusé, et que je ne puis lui dire à l'oreille les péchés que j'ai commis, je confesse tout haut que j'ai combattu, et rudement, Jules II, et que je ne me suis guère inquiété des censures fulminées par Sa Sainteté.—Et moi, dit le roi, j'ai péché comme lui.—Et nous aussi, dirent plusieurs seigneurs. Pardon, très-saint-père. » Le pape leva la main et leur donna l'absolution. Le roi reprit la parole, et, avec une franchise peut-être trop militaire, dit tout haut : « Très-saint-père, ne soyez pas surpris que tous ces gens aient été ennemis du pape Jules; car c'était bien le plus grand de nos adver-

saires, et onc n'avons connu homme plus terrible dans les combats. A vrai dire, il eût été mieux capitaine d'une armée que le pape de Rome (1).

Le lendemain, le roi touchait un grand nombre de malades, après avoir communiqué dans l'église des Dominicains.

(1) Unus baro, inquit Paris Grassius, ad Pontificem exclamavit, dicens in suo vulgari gallico, quòd ex quo non potuit communicare de manu Papæ, et desiderabat, saltem volebat Papæ confiteri, et cum non posset propius accedere, sic ut in aure Pontificis posset peccatum suum confiteri, altè dixit se confiteri, quòd contra Papam Julium quantum potuisset etiam malo animo hostiliter præliatus esset, et suas censuras non curasset. Quod Rex audiens subdidit, et se quoque in eo peccato fuisse et esse. Post Regem multi barones idem dixerunt, et veniam petierunt: adversus quos omnes Papa apertam manum proferens, benedixit et absolvit. Quo facto, dixit Rex: Pater Sancte, non miremini si omnes isti sunt inimici Papæ Julii, quia ipse etiam fuit maximus inimicus noster, et non cognovimus nostro seculo terribiliorem hostem in bellis, quàm Papam Julium, qui in veritate fuit prudentissimus capitaneus, et melius fuisset imperator exercitùs, quàm Papa Romanus. — Fabron. Vita Leon. X, in Adnot. 44, p. 180.

CHAPITRE VIII.

CONCORDAT. — 1516.

La pragmatique sanction de Louis IX et de Charles VII. — Est modifiée dans un temps de schisme par les pères de Bâle, — et repoussée par le saint-siège. — Abus qu'elle produit en France. — Louis XI veut l'abolir. — Elle est un moment rétablie par Louis XII. — Concordat qui abroge la pragmatique. — Esprit de cette constitution disciplinaire, qui éprouve en France de vives résistances. — Analyse de quelques-unes des dispositions du concordat. — Quel jugement on doit en porter. — Les deux monarques se séparent. — Retour à Rome de Léon X. — Mort de Julien de Médicis.

Léon X et François I^{er} avaient à traiter d'affaires sérieuses : de la question de Naples, — de la question des feudataires du saint-siège, — de la question de la pragmatique sanction (1).

Le roi de France, maître de Milan, voulait chasser les Espagnols de l'Italie et s'emparer du royaume de Naples.

Comme il ne pouvait réussir ni dans l'un ni dans l'autre de ses projets sans l'assistance de Rome, il sollicitait l'intervention armée du pape. Pour Léon X, c'était vaincre que de gagner du temps. Il disait que Ferdinand était vieux, infirme, malade, et que la mort imminente de ce prince le délieraient naturellement de ses engagements envers la maison d'Aragon, et qu'il aviserait alors si, dans l'intérêt de sa politique, il devait refuser ou accorder les secours dont la France avait besoin pour conquérir Naples. — Le roi comprit les raisons de Sa Sainteté, et la question fut réservée.

(1) Guicc., l. XII, vol. II. — Rymer, Fœdera, t. XIII. — Pauli Jovii, Hist. sui temp., l. XVI. — Simonde Sismondi, t. XIV.